

Lettre ouverte aux participants du colloque « Psychiatres du monde »

Paris, 20 Mars 2013

Madame, Monsieur,

L'organisation dont vous êtes membre, Psychiatres du monde, organise, sous l'égide de l'ambassade de France, les Premières Rencontres franco-israéliennes de psychiatrie, psychothérapie, psychanalyse à Tel Aviv du 6 au 8 mai prochains.

Si le thème retenu, *L'intergénérationnel en psychiatrie et psychopathologie aujourd'hui*, pose des questions à l'ensemble des sociétés, quels que soient le lieu et l'époque, il n'en demeure pas moins que cette conférence va se dérouler dans un contexte particulier.

En tant que campagne pour le Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël jusqu'à ce que celui-ci se conforme au droit international, nous tenons à attirer votre attention sur ce contexte.

La question qui vous réunit ne peut laisser ignorer la politique israélienne à l'égard des Palestiniens qui vivent, depuis plus de soixante ans, soit dans un État où ils sont discriminés et où règne à leur égard une véritable xénophobie d'État, soit sous occupation, où la règle qui leur est imposée peut être assimilée à celle de l'apartheid, ainsi qu'elle a été qualifiée aussi bien par l'ONU et par Monseigneur Desmond Tutu que par une délégation de la Cosatu, la plus grande organisation syndicale d'Afrique du Sud. Sans oublier, bien sûr, les millions de réfugiés à qui il est refusé le droit au retour et sont de fait privés du lien intergénérationnel.

Vous allez vous réunir pendant trois jours pour échanger et partager sur le concept « intergénérationnel » dans une société qui empêche un peuple tout entier de jouir et de mettre en œuvre ce lien intergénérationnel, puisque les

familles sont coupées les unes des autres suite à la construction illégale du mur de séparation¹, ou bien qui sont interdites de se rendre visite, il est ici fait mention des familles dont une partie des membres vit en Cisjordanie et l'autre dans la Bande de Gaza, ou qui sont dans l'incapacité de mener une vie de famille normale puisqu'il est interdit, pour les Palestiniens d'Israël de se marier avec des Palestiniens des territoires illégalement occupés ou même d'avoir des relations avec eux.

Il s'agit de violations graves auxquelles, plusieurs fois l'ONU, aussi bien par des résolutions du Conseil de sécurité que de l'Assemblée générale, a demandé de mettre fin car elles heurtent le droit à la vie, le droit à la dignité humaine et le droit à la paix et à la sécurité internationales.

Comment, compte tenu de ce contexte fortement modifié en négatif par l'occupation illégale dont sont victimes les Palestiniens et marqué par un total déni des institutions israéliennes qui vous invitent, réfléchir sereinement aux atouts de l'intergénérationnel et de ce que cela peut permettre de résolution de blocages tant psychiatriques que psychopathologiques quand la médiation entre membres est possible et surtout favorisée par des conditions de vie ouverte sur le vivre ensemble, dans un contexte qui est Pour toutes ces raisons, nous vous engageons à refuser de participer à des Rencontres organisées dans un pays qui refuse le droit à la dignité humaine à l'ensemble des Palestiniens, le droit à l'autodétermination au peuple palestinien, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'ensemble de la société israélienne.

Ce n'est pas pour rien que certains psychiatres, psychanalystes et psychologues se sont engagés contre l'occupation illégale.

Nous vous invitons, au nom de votre engagement professionnel qui vise au bien-être de chacun dans sa différence et ce quel que soit le contexte dans lequel il évolue, à ne pas vous rendre en Israël. Il est temps de refuser de cautionner de

quelque manière que ce soit la politique mortifère de ce pays.
Nous vous remercions pour porter une attention toute particulière à ce courrier et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération.

Cordialement,

Pour la Campagne BDS France,

campagnebdsfrance@yahoo.fr

<http://www.bdsfrance.org/>

1 Il est fait ici référence à l'avis du 7 juillet 2004 rendue à ce sujet par la Cour internationale de Justice